

Traitement rapide et flexible en cas de dommage

Lors d'un sinistre en Suisse, vous vous rendez tout simplement chez votre concessionnaire Ford qui prendra contact avec CarGarantie et réglera toutes les formalités à votre place. Vous n'aurez pas à avancer les frais : votre concessionnaire facturera ses prestations directement à CarGarantie. Si votre concessionnaire est trop éloigné du lieu de la panne : aucun problème ! Vous contactez notre Hotline au +41 (0)61 426 26 86 pour signaler votre dommage et pourrez ensuite faire réparer votre véhicule chez n'importe quel concessionnaire de la marque Ford, dans toute l'Europe.

Primes

	12 mois Pour les véhicules de 7 à 10 ans/150'000 km
jusqu'à 66 kW / 90 CV	CHF 399.05 419.-- taxe d'assurance incluse
de 67 kW / 91 CV à 110 kW / 150 CV	CHF 489.50 514.-- taxe d'assurance incluse
de 111 kW / 151 CV à 146 kW / 199 CV	CHF 699.05 734.-- taxe d'assurance incluse
à partir de 147 kW / 200 CV + prime spéciale*	CHF 944.75 992.-- taxe d'assurance incluse

	Prolongation de Garantie 12 mois, jusqu'à 9 ans/150'000 km
jusqu'à 66 kW / 90 CV	CHF 439.05 461.-- itaxe d'assurance incluse
de 67 kW / 91 CV à 110 kW / 150 CV	CHF 539.05 566.-- taxe d'assurance incluse
de 111 kW / 151 CV à 146 kW / 199 CV	CHF 769.55 808.-- taxe d'assurance incluse
à partir de 147 kW / 200 CV + prime spéciale*	CHF 1'040.-- 1'092.-- taxe d'assurance incluse

* Prime spéciale pour tous les véhicules suivants :
Alfa Romeo : tous ; Buick : tous ; Cadillac : tous ; Chrysler : tous ; Fiat : Barchetta, Coupé, Croma, Tempra ; Ford : Explorer ; Lancia : tous, sauf Y ; Oldsmobil : tous ; Pontiac : tous ; Renault : Espace ; Saab : tous ; Véhicules tout-terrain : selon liste CG ; Véhicules utilitaires (jusqu'à 3.5t) : tous (avec n° type 3) ; Camping-cars (jusqu'à 3.5t) : tous

Augmentation de prime de 50% pour les véhicules équipés d'un moteur à carburant alternatif : GPL ou Gaz naturel.

Une plus-value pour votre véhicule

L'accord de garantie qui vous est remis avec les papiers du véhicule lors de l'achat de votre véhicule offre des avantages non négligeables :

- Il représente vos droits de garantie.
- Il justifie de l'entretien régulier de votre véhicule au garage.
- Il est transmissible en cas de changement de propriétaire pendant toute la durée de la garantie.



De véritables avantages financiers en cas de revente de votre véhicule !

Votre partenaire Ford

Protect 7+ Garantie Occasion

Une protection fiable en cas de réparation pour votre véhicule d'occasion âgé de 7 à 10 ans

www.ford.ch



106323.0 - 03/2012



Le contenu peut être sujet à modifications.

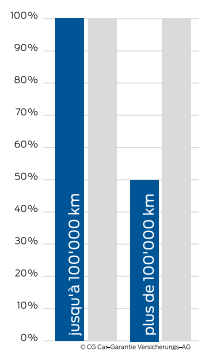
Protection de garantie pour toutes les marques de véhicules

Si vous envisagez l'achat d'un véhicule d'occasion, quelle qu'en soit la marque, avec nous, vous êtes entre de bonnes mains. En effet, votre véhicule a été contrôlé en détail par votre concessionnaire Ford et se trouve maintenant dans un état irréprochable. Vous pouvez ainsi profiter pleinement de votre nouveau véhicule. Si, contre toute attente, un défaut technique apparaît, ce n'est pas un problème. La Protect 7+ Garantie Occasion de votre concessionnaire Ford vous assure une sécurité totale.

Occasions bénéficiant d'une protection étendue

Grâce à la Protect 7+ Garantie Occasion, vous roulez en toute sécurité : vous êtes assuré contre les frais de réparation imprévus et ce, dans toute l'Europe. Toutes les pièces couvertes par la garantie sont décrites et illustrées ci-dessous. La seule condition requise consiste à effectuer les travaux d'entretien imposés par le constructeur automobile. Votre partenaire Ford se fera un plaisir de vous fournir tous les détails concernant la Protect 7+ Garantie Occasion et de vous informer des conditions de garantie.

Remboursement des frais en cas de dommage



Jusqu'à 100'000 km, votre Protect 7+ Garantie Occasion couvre la totalité des frais de main d'œuvre et de matériels en cas de réparation, même si votre véhicule subit plusieurs dommages. En contrepartie d'une franchise de CHF 200,-, vous êtes protégés contre les frais de réparation coûteux.



MOTEUR

Bloc-cylindres, carter vilebrequin, culasse, joint de culasse, carters de moteurs à pistons rotatifs, tous les éléments internes en connexion avec le circuit d'huile, courroie crantée avec galet-tendeur, radiateur d'huile, carter d'huile, manocontact de pression d'huile, support de filtre à huile et volant moteur avec couronne dentée.



BOÎTE DE VITESSES MÉCANIQUE- OU AUTOMATIQUE

Carter de boîte de vitesses, toutes les pièces internes y compris le convertisseur de couple, le boîtier de gestion de la boîte automatique et le radiateur de la boîte automatique.



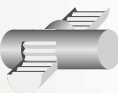
COUPLE FINAL/DIFFÉRENTIEL AV./ARR.

Corps de pont (traction, propulsion et 4 roues motrices), y compris toutes les pièces internes.



TRANSMISSION

Arbres de transmission, homocinétique d'arbre/croisillons de cardans et de la régulation antipatinage : les capteurs de régime, boîtier de gestion électronique, l'unité hydraulique, le réservoir sous pression et la pompe d'alimentation.



DIRECTION

Boîtier de direction mécanique ou hydraulique et l'ensemble des pièces internes, pompe hydraulique et l'ensemble des pièces internes, assistance de direction électrique et composantes électroniques.



FREINS

Maître cylindre de frein, servofrein, hydropneumatique (accumulateur et régulateur de pression), pompe à vide, cylindre de frein de roue, régulateur de freinage, limiteur de force de freinage et de l'ABS : boîtier de gestion électronique, unité hydraulique et capteur de régime.



INSTALLATION DE CARBURANT

Pompe à carburant, pompe à injection, ensemble électronique de l'injection (p. ex. boîtier de gestion, débitmètre d'air et débitmètre massique d'air) et turbocompresseur.



INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Alternateur et régulateur, démarreur, les composants électroniques internes du système d'allumage et ses faisceaux d'allumage, câblage électrique de l'installation d'injection électronique, ordinateur de bord ; les équipements suivants montés d'origine par le constructeur : postes radio / lecteurs de cassettes, lecteurs et chargeurs de CD et de DVD, postes TV, installations téléphoniques, systèmes de navigation, systèmes audio et packs multimédia.



SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

Radiateur, radiateur de chauffage, thermostat, pompe à eau, ventilateur à coupleur, viscothermostatique, embrayage de commande de ventilateur et thermocontact.



INSTALLATION DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT

Sonde lambda, tube avant et éléments de fixation en relation avec le remplacement de la sonde lambda.



SYSTÈME DE SÉCURITÉ

Système de contrôle pour airbag et pour prétensionneurs de ceinture.



INSTALLATION D'AIR CONDITIONNÉ

Compresseur, évaporateur et condensateur avec ventilateur.